

OBJECTIFS DU PRIX

- promouvoir l'excellence de la nouvelle création en arts visuels à Montréal;
- favoriser la diffusion des œuvres de jeunes artistes dans les galeries et centres d'artistes montréalais;
- reconnaître l'effort des diffuseurs qui encouragent les artistes en début de carrière.

NATURE DU PRIX

Ce prix s'adresse aux jeunes artistes. Il souligne la facture exceptionnelle et l'apport original de leur production en peinture, en estampe, en dessin, en illustration, en photographie ou tout autre médium.

LE PRIX COMPREND

- * une bourse de 3 000 \$, offerte au lauréat; un budget de 2 500 \$, disponible pour l'organisation d'une exposition solo¹ dans une des galeries membres de l'AGAC ou un autre lieu d'exposition à Montréal. Le lieu de l'exposition sera déterminé à la suite d'un accord convenu entre l'artiste lauréat et la galerie ou le centre d'artistes intéressés;
- * l'acquisition², par la Ville de Montréal, d'une œuvre du lauréat.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Sont admissibles les artistes professionnels de moins de 35 ans :

- * n'ayant pas plus de dix ans de pratique artistique professionnelle;
- * ayant participé à une exposition collective ou ayant présenté une exposition solo dans une galerie ou un centre d'artistes situés sur le territoire de Montréal, depuis octobre 2007;
- * domiciliés ou dont le lieu de création se situe sur le territoire de Montréal.

PRÉSENTATION DU DOSSIER

Le dossier d'inscription doit être soumis par l'artiste ou le centre d'artistes ou la galerie qui a présenté l'artiste ou qui agit comme son représentant. **Dans tous les cas, les deux parties doivent signer le formulaire d'inscription.**

Les dossiers d'inscription doivent être acheminés au plus tard le **9 octobre 2009, avant 18 heures**, à l'adresse suivante :

Association des galeries d'art contemporain (AGAC)
372, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 318
Montréal (Québec) H3B 1A2
(ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 18 h)

CHAQUE INSCRIPTION DOIT COMPRENDRE

- * le formulaire d'inscription dûment rempli;
- * le curriculum vitae de l'artiste;
- * le dossier de presse de l'artiste, s'il y a lieu;
- * un maximum de 15 images numérisées du travail de l'artiste, accompagnées d'une liste d'identification des œuvres présentées.

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat du Prix (AGAC) : 514 798-5010
www.agac.qc.ca

Ville de Montréal
Normand Biron, commissaire, Prix d'excellence et Relations culturelles internationales :
514 872-1160
ville.montreal.qc.ca/culture/prixpierreyot

MODE D'ÉVALUATION

Les candidatures seront évaluées par un jury composé de cinq membres représentant le milieu des arts visuels, sélectionnés pour leur impartialité et leur expertise dans les diverses disciplines et les grands courants artistiques contemporains.

LAURÉATS

- * 1996 Nadine Norman
- * 1997 Stéphanie Béliveau
- * 1998 Marc Séguin
- * 1999 Emmanuel Galland
- * 2000 Nicolas Baier
- * 2001 Nathalie Grimard
- * 2002 Michel de Broin
- * 2003 Pascal Grandmaison
- * 2004 Jérôme Fortin
- * 2005 Émanuelle Léonard
- * 2006 Raphaëlle de Groot
- * 2007 Patrick Coutu
- * 2008 Étienne Zack

1 L'exposition devra se tenir dans les 24 mois suivant la remise du prix au lauréat.

2 Aux fins d'acquisition, les œuvres de très grandes dimensions ou posant des problèmes de conservation pourraient ne pas être retenues.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION



ARTISTE

Nom : _____

Résidence Atelier : _____

Adresse : _____

Téléphone (résidence) : _____

Téléphone (atelier) : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Date de naissance : _____

Signature : _____

LIEU DE LA PLUS RÉCENTE EXPOSITION

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Dates de l'exposition : _____

Titre de l'exposition : _____

Date : _____

Signature (lieu d'exposition) : _____